

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MOBILISATION DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Doubs

Personnels enseignants :

Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 article 9
Circulaire du 10 mai 2017 (agents non titulaires de l'Etat)

**Pour des raisons budgétaires : aucune demande de prise en charge d'une formation ne sera acceptée sans accord préalable de la commission.
Sans cet accord la formation restera à la charge du demandeur.**

Dossier à déposer avant le 15 mai 2022 pour formation de septembre 2022 à février 2023

Dossier à déposer avant le 15 novembre 2022 pour formation de mars 2023 à août 2023

Nom d'Usage : Prénom :
Nom Patronymique :
né(e) le : / / à :
Adresse personnelle complète :
.....
Courriel : Tél :
Grade : Discipline :
Diplôme le plus élevé :
Etablissement d'affectation (nom et adresse complète) :
.....
N° de Sécurité Sociale (13 chiffres) :
Avez-vous déjà mobilisé votre CPF (ou DIF) dans les 5 dernières années ? OUI NON
Si oui, pour quelle formation ?
Combien d'heures sont disponibles sur votre compte CPF ?joindre copie écran
Pour cela, vous devez accéder au site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>

Demande à utiliser mon capital d'heures disponibles au titre du CPF pour suivre la formation :

Intitulé de la formation :
Type de formation : Bilan de compétences
 Préparation aux concours ou examens
 VAE
 Autre
Modalités : en présentiel à distance / e-formation hybride (présentiel+distanciel)
Nom - Adresse de l'organisme de formation :
.....
Dates de la formation : Début :/...../..... Fin :/...../.....
Lieu de la formation :
Coût de la formation (TTC) : € Frais annexes (TTC)(*) : €
Durée totale de la formation : heures
Je souhaite utiliser heures au titre du CPF
dont : heures sur les droits acquis
dont : heures par anticipation sur les droits à acquérir
Sur mon temps de travail : heures
Hors temps de travail : heures

(*) ne concernent que les frais de déplacement.

Le souhait de suivre cette formation s'inscrit dans le cadre du projet professionnel précisé ci-dessous :

Quelles sont vos fonctions actuelles ?

Quelles sont les fonctions, activités, responsabilités ou promotions visées ?

Quelles sont vos motivations ?

Quelles compétences souhaitez-vous acquérir ?

Quelles démarches avez-vous déjà effectuées concernant votre projet professionnel ?

Partie réservée à l'administration.

Cette page doit OBLIGATOIREMENT être remplie par votre supérieur hiérarchique ; dans le cas contraire, votre dossier ne pourra en aucun cas être examiné.

Nom-Prénom du responsable hiérarchique :

Date de réception de la demande : / /

Avis du responsable hiérarchique : Très Favorable
 Favorable
 Sans opposition
 Défavorable

Avis circonstancié du responsable hiérarchique (*obligatoire si avis défavorable*) :

Remarque : cet avis doit éventuellement porter sur l'incidence que la formation demandée pourrait avoir sur le fonctionnement du service auquel appartient l'agent demandeur.

.....
.....
.....

Cachet de l'Etablissement :

Date :/...../.....

Visa du responsable hiérarchique :

Avis de la commission : Très Favorable
 Favorable
 Sans opposition
 Défavorable

Date :/...../.....

Visa du responsable hiérarchique

Pièces justificatives obligatoires :

- Devis prévisionnel
- Calendrier de la formation
- Contenus de la formation
- Copie d'écran du crédit d'heures

Documents à transmettre à :

**DSDEN du Doubs
DPE1
26 Avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX**

ou à adresser par courriel à : nadia.belhachat@ac-besancon.fr

J'attire votre attention sur la nécessité de vous assurer qu'à l'issue de la formation, l'attestation de suivi de la formation, la facture et ou le justificatif des frais de transport devront impérativement être envoyés à la DSDEN, service DPE1 qui engagera la procédure de remboursement prévue et la décrémentation des heures suivies de votre compte CPF faute de quoi, aucun remboursement ne pourra être effectué.